



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1996 B 01080

Numéro SIREN : 404 386 831

Nom ou dénomination : A.SYNOPTIM SARL

Ce dépôt a été enregistré le 13/05/2015 sous le numéro de dépôt A2015/012188



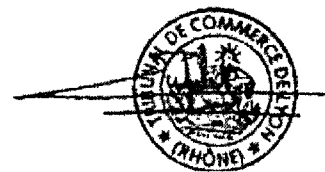
4598767

Dénomination : A.SYNOPTIM SARL
Adresse : 31 rue Wilson Parc Wilson 69150 Decines-charpieu -
FRANCE-

n° de gestion : 1996B01080
n° d'identification : 404 386 831

n° de dépôt : A2015/012188
Date du dépôt : 13/05/2015

Pièce : Rapport du commissaire à la transformation du
07/05/2015



4598767

T. BLANCHIN

Expert-Comptable

Inscrit au Tableau de l'Ordre de la région de LYON

Commissaire aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CHAMBERY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION EN VUE DE LA
TRANSFORMATION DE LA SARL A.SYNOPTIM EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

TB

SARL A.SYNOPTIM

**Siège social : 31 Rue Wilson – Parc Wilson
69150 DECINES CHARPIEU
RCS : 404 386 831 LYON**

Rapport du commissaire à la transformation sur la transformation de la société à responsabilité limitée A.SYNOPTIM en société par actions simplifiée

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des dispositions des articles L.224-3 et L.223-43 du Code de commerce et par une décision unanime des associés en date du 07 avril 2015, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composants l'actif social, sur les avantages particuliers stipulés, et de me prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Il est précisé que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2014 n'ont pas encore été approuvés par l'assemblée générale annuelle de la société.

Les états financiers de l'exercice relatif à la période du 01/01/2014 au 31/12/2014 sont caractérisés par les éléments suivants :

- Chiffre d'affaires : 1.290.551 Euros
- Total du bilan : 529.909 Euros
- Situation nette : 218.290 Euros
- Résultat net : 10.810 Euros

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas d'observations à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

J'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'existe aucun avantage particulier.

A Albertville, le 07 mai 2015

Thierry BLANCHIN
Commissaire à la transformation

